

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16315**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence : Licence DROIT

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|--|---|
| Ministère chargé de l'enseignement supérieur | Président de l'Université de Bretagne Sud, Recteur Chancelier des Universités |

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire d'une licence en droit, quelle que soit la structure dans laquelle il travaille :

- est responsable de la présentation et du suivi de dossiers notamment relatifs à l'application des lois, décrets et règlements, en assurant une mission de veille juridique (jurisprudence)
- Analyse toutes les facettes d'une situation concrète, en établit une synthèse et formule des propositions (consultations, rédaction d'un texte juridique, cas pratiques...)
- Assume la préparation, la gestion, la tenue et le suivi des réunions des différents conseils et organes de l'entreprise.

Compétences spécifiques :

- savoir analyser une entreprise ou une organisation grâce à une bonne culture générale et à une solide culture juridique ;
- être capable d'accompagner juridiquement le développement des entreprises et des organisations, en tenant compte de leur environnement économique et humain ;
- être capable de conseiller juridiquement les acteurs de l'entreprise ou des organisations dans leurs décisions de gestion ;

Compétences transversales :

- savoir analyser et synthétiser une documentation juridique ;
- maîtriser la communication écrite et orale ainsi que les situations de communication professionnelle (présentation orale) ;
- maîtriser une langue étrangère, plus particulièrement la terminologie juridique
 - être capable d'utiliser les outils informatiques de base et les nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- être capable de cerner correctement une question à résoudre, de la problématiser, d'établir un plan de résolution en utilisant une démarche d'hypothèses ;
- être capable d'analyser, traiter et présenter des données ;
- être capable d'anticiper sur un projet, de planifier le travail ;
- savoir travailler en équipe, éventuellement la coordonner ou la diriger.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire d'une licence en droit est un juriste capable d'évoluer et d'exercer immédiatement une activité professionnelle au sein des structures suivantes :

- Secteur privé

- Les petites, moyennes et grandes entreprises : compagnies d'assurances, banques, secrétariats sociaux, sociétés fiduciaires, agences immobilières, associations de consommateurs mais aussi n'importe quel type d'entreprises privées dans les services du personnel, service clientèle et/ou contentieux
- Les professions libérales : études notariales, d'huissiers de justice, cabinets d'avocats...
- Les services de médiation et les milieux associatifs
- Journalisme

- Secteur public

- Gendarmerie, police, inspecteur des impôts, inspecteur du travail, greffier, contrôleur de la DGCCRF, douane, enseignement, administration pénitentiaire, protection judiciaire de la jeunesse, direction hospitalière, commissariat aux armées, attaché territorial, attaché d'administration (Concours de la fonction publique de catégorie A et B)
- Les institutions et organisations internationales
 - Contrôleur/ inspecteur des douanes

Contrôleur/ inspecteur de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes
 Contrôleur/ inspecteur du Trésor public
 Contrôleur/ inspecteur des impôts
 Secrétaire juridique
 Assistant juridique
 Lieutenant de police
 Officier de gendarmerie
 Attaché territorial
 Délégué/gérant à la tutelle
 Gestionnaire de dossiers au service contentieux (entreprise, banque et assurances)
 Gestionnaire de dossiers (secrétariats sociaux et mutualités)
 Employé au sein d'une étude d'huissier de justice
 Gérance immobilière
 Journalisme et information média
 Aide aux bénéficiaires d'une mesure de protection juridique
 Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire
 Mise en oeuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics
 Protection des consommateurs et contrôle des échanges commerciaux
 Sécurité publique
 Collaboration juridique
 Défense et conseil juridique

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1902 : Collaboration juridique
 K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics
 K1504 : Contrôle et inspection du Trésor Public
 K1706 : Sécurité publique
 C1501 : Gérance immobilière

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Afin d'optimiser l'intégration des licenciés en droit dans ces différentes branches du secteur privé, la possibilité d'une compétence complémentaire est offerte aux étudiants juristes qui peuvent suivre, du premier au sixième semestre de la licence, un parcours gestion. Les étudiants qui ont choisi ce parcours seront titulaires, à l'issue de leurs six semestres de formation, d'une licence, mention Droit, spécialité « Droit et gestion ». Enfin, l'objectif de la formation est de permettre l'entrée dans l'administration publique au sens le plus large : fonction publique civile et militaire, fonction publique de l'Etat et fonction publique territoriale. Un parcours « préparation concours » a donc été ouvert aux étudiants en troisième année de licence. La combinaison de ce parcours avec le suivi de matières à travaux dirigés publicistes permet aux étudiants d'être titulaires d'une licence, mention Droit, spécialité « Droit et administration publique ».

Validité des composantes acquises : illimitée

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | OU | NON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|----|-----|-----------------------|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | | oui |
| En contrat d'apprentissage | X | | non |
| Après un parcours de formation continue | X | | oui |
| En contrat de professionnalisation | X | | non |
| Par candidature individuelle | X | | oui |
| Par expérience dispositif VAE | X | | oui |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

| LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS | ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX |
|------------------------------------|--|
| | Cassino, Hull, Sherbrooke, Vigo, Vilnius |

Base légale

Référence du décret général :

Arrete du 23 avril 2002 relatif aux etudes universitaires conduisant au grade de licence (J.O. Numero 101 du 30 avril 2002)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrete du 23 avril 2002 relatif aux etudes universitaires conduisant au grade de licence (J.O. Numero 101 du 30 avril 2002)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-ubs.fr>

Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Bretagne - Morbihan (56) [Vannes]

Université de Bretagne Sud - Faculté de Droit

Campus de Tohannic

BP 573

56017 Vannes Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Bretagne Sud - Faculté de Droit

Campus de Tohannic

BP 573

56017 Vannes Cedex

Historique de la certification :

septembre 1996

Certification précédente : DROIT